



## Burkina Faso

### Leçons de MCC tirées de l'Évaluation du Projet de Développement Agricole au Burkina Faso

Mathematica Policy Research, Septembre 2019

La Direction du Suivi et de l'Évaluation de MCC, en consultation avec les experts sectoriels et les économistes, a développé des leçons programmatiques et d'évaluation liées à l'Évaluation du Projet de Développement Agricole au Burkina Faso. Ces leçons sont tirées du rapport intérimaire de cette évaluation.

#### LEÇONS PROGRAMMATIQUES

**MCC devrait soutenir les efforts de réformes institutionnelles et de renforcement des capacités plus tôt et de manière plus substantive. Pour améliorer la durabilité, MCC devrait chercher des opportunités de s'appuyer sur les institutions existantes pour l'établissement de nouvelles Organisations d'Usagers d'Eau Agricole (OUEA).** L'activité de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau rappelle les défis liés au renforcement de capacités des institutions responsables de l'opération et de la gestion des investissements en infrastructure que MCC finance. Des délais dans la construction des infrastructures d'irrigation ont réduit le temps disponible pour le renforcement institutionnel. Seule une OUEA a reçu tout le soutien et la formation prévus avant la fin du Compact. La structure du Gouvernement établie pour le suivi des activités post-compact a dû prendre charge des activités d'assistance technique après la clôture du Compact jusque cette structure fut dissout à cause de la manque d'engagement du Gouvernement en vers ces activités. Pour soutenir la durabilité, MCC devrait trouver des partenariats avec des institutions existantes au lieu d'essayer d'en établir des nouveaux. De plus, le soutien à la réforme ne devrait pas attendre jusqu'à ce que l'infrastructure soit réalisée. MCC aurait dû soutenir l'institution responsable de l'entretien des canaux primaires et le suivi des OUEA avant que la construction n'ait commencé. La réforme institutionnelle et le renforcement des capacités ont moins de budget et de visibilité que les investissements en infrastructure, mais ils semblent nécessiter autant ou plus du temps du personnel de MCC étant donné leur complexité. MCC a désormais pris en compte cette leçon apprise en exigeant que les gouvernements des pays partenaires adoptent des actions politiques parfois difficiles comme condition préalable au financement dédié aux infrastructures. MCC commence aussi à s'impliquer de manière plus substantive dans les questions liées aux réformes lors de l'élaboration des projets. MCC explore des moyens d'adapter ces approches à l'élaboration et la mise en œuvre des projets pour mieux engager les pays partenaires dans la réforme et le développement des institutions. Cela comprend l'utilisation d'approches adaptatives qui sont sensibles à la complexité.

**MCC devrait continuer de se conformer aux normes de performance de la Société Financière Internationale (SFI) (adopté officiellement en 2012 – après que la mise en œuvre des activités de réinstallation au Burkina Faso aient commencé) pour éviter des écueils dans les stratégies de réinstallation utilisées avant leur adoption.** L'évaluation a noté de possibles problèmes avec le processus de compensation, qui seraient dus à une mauvaise communication. Certains agriculteurs ayant des grandes parcelles ont déclaré être insatisfaits avec le montant de la compensation financière. L'analyse de l'évaluateur suggère que les personnes affectées par le projet (PAPs) auraient été défavorisées par la formule de compensation, qui était excessivement compliquée même pour des professionnels dans le domaine de la réinstallation des populations et encore pire pour les PAPs. De plus, les agriculteurs ont rejeté l'utilisation de l'imagerie aérienne pour la détermination des tailles des parcelles. MCC a agi sur cette leçon en exigeant que (i) tout personnel et consultant de la direction de l'environnement et de la protection sociale de MCC maîtrisent le standard de performance (SP) 5 concernant l'acquisition des terres et la réinstallation, (ii) des consultants expérimentés soient employés dans tous les projets qui déclenchent le SP 5, (iii) le personnel ou les consultants expérimentés avec l'expertise dans la réinstallation des populations préparent et examinent les documents de réinstallation tels que le cadre de politique de réinstallation et le plan d'action pour la réinstallation, et (iv) les missions de supervision pendant la mise en œuvre incluent un examen rigoureux des activités de réinstallation. De plus, la direction d'environnement et de la protection sociale est en train de préparer des directives détaillées qui sont adaptées aux besoins et activités de MCC pour compléter la directive fournie pour la SFI SP 5.

**La formation, quand elle est bien conçue et mise en œuvre, peut être un moyen efficace d'accroître l'adoption des pratiques et des technologies améliorées pour l'agriculture.** L'évaluation de la formation des agriculteurs démontre que la plus part des agriculteurs formés déclarent utilisés toujours au moins une technique de la formation reçue et témoignent de leur utilité, de gains en temps, et d'autres effets positifs liés à ces nouvelles pratiques. Ils ont aussi fait la transition vers des spéculations à plus haute valeur telles que les oignons et le maïs. Parmi les atouts de la formation, il y avait sa flexibilité et sa capacité d'adapter le contenu aux spéculations et techniques les plus pertinentes et son utilisation des parcelles de démonstration. Cependant, les bénéficiaires n'ont pas apprécié les grands nombres de participants par séance. Ils ont aussi dit que la formation n'a pas été reçue au moment opportun. MCC agit sur cette leçon en recadrant la formation comme un moyen d'augmenter le revenu agricole dans le long terme plutôt qu'une fin en soi. MCC étudie des approches à même d'améliorer l'efficacité des formations pour les lier plus étroitement aux autres fonctions dans la chaîne de valeur telles que la commercialisation.

**La compréhension des bénéficiaires des avantages qui leurs sont destinés peut affecter les résultats escomptés.** Les bénéficiaires n'ont pas entièrement compris les bénéfices prévus par le projet. Certains ont cru qu'ils recevront une seconde indemnisation pour la terre perdue. Beaucoup de PAP s'attendaient à recevoir les kits d'incitation chaque saison ou année. Pas toutes les PAP étaient informées sur les droits de transfert de propriété. Pour répondre à cette préoccupation, les projets financés par MCC devront mieux communiquer avec les bénéficiaires ciblés. Une des voies de communication pourrait être la société civile pour s'assurer que le message résonne avec la population ciblée. En fin, MCC devra mieux comprendre les attentes avant le projet. Si les agriculteurs sont habitués à certaines actions du secteur public, ce serait difficile de les convaincre de s'attendre à de différents résultats à l'avenir.

**L'augmentation des rendements agricoles ne se traduit pas nécessairement à une augmentation des gains agricoles à cause du coût élevé des intrants et de la réduction des prix des spéculations.** Une analyse compréhensive des prix sera incluse dans l'évaluation finale. Cependant, les intervenants des groupes de discussions pendant cette évaluation intérimaire ont rapporté des prix bas pour leurs spéculations à cause d'un manque d'accessibilité routière au périmètre irrigué, et en conséquence, peu de commerçants allant au périmètre. La production additionnelle a pu aussi saturer les opportunités de vente. Les prix élevés des intrants, les redevances pour l'eau, et autres dépenses liées au nouveau terrain ont aussi réduit les gains. MCC prend cela en compte dans les compacts à venir en étudiant toute la chaîne de valeur des intrants jusqu'aux marchés, y compris l'infrastructure de transport. MCC élaborera aussi ces projets de développement agricoles pour qu'ils ne créent pas un surplus dans la production menant à une chute des prix.

## **LEÇONS D'ÉVALUATION**

**L'essai contrôlé randomisé par loterie est une approche méthodologique faisable et efficace pour rigoureusement mesurer les effets de l'infrastructure d'irrigation sur les résultats agricoles.** Les tests statistiques d'équilibre et de signification ont démontré que les groupes témoin et traités étaient comparables selon des variables observables. Le processus de la loterie était transparent et a surpassé les cibles d'inclusion des femmes. Cependant, cette approche seule ne permet pas de renseigner la rentabilité économique du projet ce qui est moins évident à réaliser et à mesurer. Cette approche aussi, dans ce cas-là, ne permet pas de distinguer les effets de différentes composantes foncières et agricoles du projet. En fin, établir et mettre en œuvre une loterie nécessite beaucoup de temps et d'engagement parmi les différentes directions au début du projet. MCC envisage l'utilisation de cette approche d'évaluation à l'avenir.

**L'évaluation de multiples et distinctes sous-activités complique l'élaboration méthodologique des évaluations et réduit la profondeur avec laquelle les questions d'évaluations sont abordées.** Pendant le processus de conception méthodologique de l'évaluation, l'évaluateur et MCC ont dû prioriser parmi presque dix sous-activités. Elles se distinguaient selon leur coût et la disponibilité de données de bases. L'évaluation a fait une analyse réduite sur certaines sous-activités telles que sur les marchés ruraux et n'a pas du tout abordé d'autres aspects tels que le soutien aux éleveurs. Il y'avait aussi des aspects des projets où une collecte de données qualitatives supplémentaires aurait enrichi l'interprétation des constats de l'évaluation. MCC prend en compte cette leçon en s'assurant désormais que les sous-activités agissent logiquement vers un objectif commun pour une population cible commune. Ce travail commence durant l'élaboration de projet et continue jusqu'à sa mise en œuvre. Pour les projets à multiples sous-activités exigeant des approches d'évaluations différenciées, MCC travaille avec les évaluateurs indépendants afin d'étudier l'évaluabilité du projet selon des critères bien définis, tel que les opportunités d'apprentissage et la disponibilité des données.

**Les évaluations devront envisager l'utilisation de la télédétection et de l'analyse géo-spatiale pour obtenir d'avantage de précision dans les estimations des changements dans l'utilisation de la terre et de la production agricole.** Cette évaluation démontre davantage les limites des mesures à deux moments distincts en vue d'appréciation de changements de la production agricole.

Le niveau de la précipitation en 2012 lors de la collecte des données de bases était considérablement plus élevé qu'en 2017 quand la collecte de données pour l'évaluation intérimaire était réalisée. Cela rend les comparaisons avant-après projet moins parlant. Cela est surtout le cas avec l'évaluation de la formation des agriculteurs où l'évaluation a constaté une augmentation des pratiques et techniques avancées, mais une baisse des rendements. Aussi, cela entrave-t-il une estimation précise du rendement économique attendu. MCC prend désormais en compte cette leçon en réunissant un panel d'experts pour étudier les résultats des évaluations récentes des projets agricoles de MCC et pour proposer des nouvelles méthodes, telles que l'utilisation des images de télédétection, pour améliorer la capacité de MCC à estimer avec précisions les effets de l'infrastructure d'irrigation et autres investissements en développement agricole sur l'accroissement des revenus et la réduction de la pauvreté. Une possible approche serait de mesurer la moyenne de la production agricole sur une période de trois ans avant un projet et de comparer une moyenne similaire après le projet. De plus en plus, MCC exige un expert en système d'information géographique comme personnel clef dans les équipes d'évaluation pour que l'analyse géo-spatiale et la télédétection soient considérés tôt dans l'évaluation et que MCC puisse utiliser les meilleures pratiques dans la mesure des changements d'utilisation de terres.

**MCC devrait assurer que l'équipe d'évaluation comprend l'expertise requise pour évaluer les éléments clés de la logique de projet.** Le manque d'un expert foncier a mené à une analyse insuffisante des résultats sur le foncier figurant dans la logique du projet et la conception méthodologie. Premièrement, le questionnaire provisoire ne comprenait pas les questions sur la sécurité et la gouvernance foncière. Après des échanges avec MCC, l'évaluateur a révisé le questionnaire pour inclure ces questions ; cependant ces questions n'étaient pas posées au groupe témoin de Di à cause d'une erreur de programmation des tablettes. En conséquence, l'évaluation intérimaire manquait une analyse rigoureuse des impacts sur le foncier, les transferts de terre, et les investissements fonciers. Il est probable que, si impliqué dans la conception et l'exécution de l'enquête, un expert en foncier aurait empêché de telles omissions. MCC agit sur cette leçon apprise en exigeant des experts fonciers et en développement agricole comme personnel clef dans toutes évaluations comportant des flux de bénéfiques dans ces domaines. MCC demande aussi que les rapports de conception méthodologique incluent des plans de contrôle de la qualité pour les tests et la programmation des entretiens individuels par assistance-ordinateur.

**La capacité aux niveaux organisationnel et du système influence la réalisation et le maintien des résultats escomptés par le projet. Ainsi, dès que les résultats liés à la capacité locale sont définis, ils devront être mesurés avant, pendant, et après la mise en œuvre du projet.** Les indicateurs de performance qui ont tendance à définir l'approche de suivi de MCC ne sont pas bien adaptés pour capter l'environnement politique et institutionnel qui influence les résultats du projet. Les experts sectoriels et en suivi-évaluation devraient approfondir leur collaboration pour assurer que l'information contextuelle est recueillie systématiquement pour renseigner l'élaboration et la mise en œuvre des projets, aussi bien que l'évaluation de la réforme institutionnelle et le renforcement de capacités.

**Les directions de MCC devraient coordonner les activités de collecte de données de bases pour s'assurer que les données obtenues répondent aux besoins de chaque direction et évite la duplication des efforts.** Cela est d'autant plus vrai dans le cas où il y'a un chevauchement important entre les PAP et les bénéficiaires comme avec l'Activité Gestion Intégrée des

Ressources en Eau. La direction de l'environnement et de la protection sociale a collecté des données pour les plans de réinstallation de la population. Elle espérait que ces données seraient intégrées dans l'évaluation indépendante. Cependant, ces données manquaient des informations nécessaires pour qu'elles soient utilisées par l'évaluation. Le rapport sur la situation de référence documente les limites de ces données. L'enquête était élaborée comme un échantillon stratifié et représentatif, mais il n'y avait pas de poids d'échantillonnage pour le rendre représentatif. Le rapport de base a constaté des détails manquants qui sont nécessaires pour répliquer l'échantillonnage. Un grand nombre de non-réponses et un manque d'information sur l'échantillonnage ont empêché l'évaluateur de bien aborder le problème d'attrition.